

En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **96 (1987)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

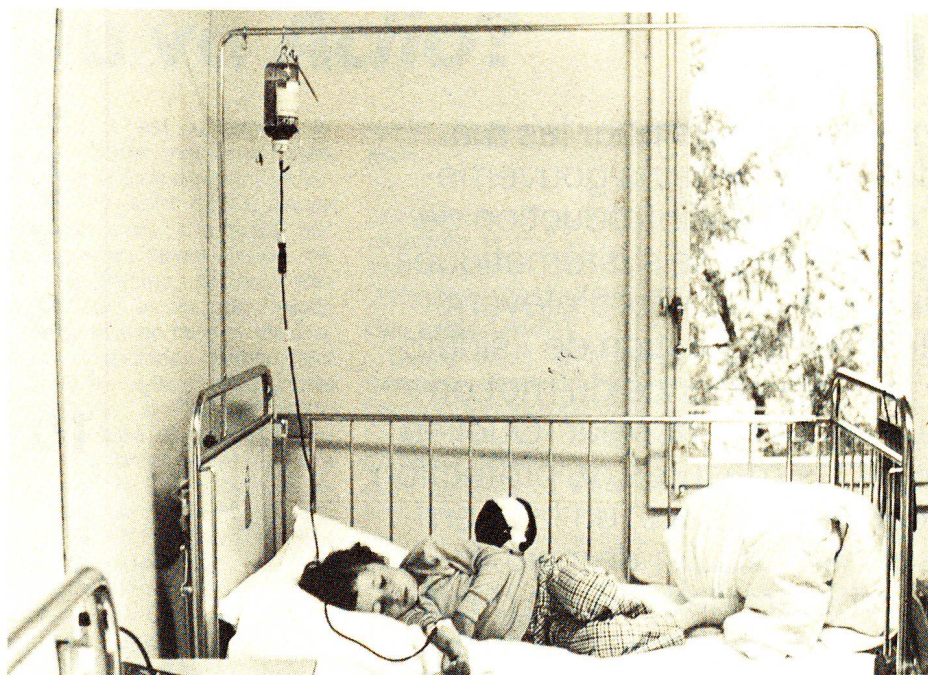
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelle rédactrice de l'édition allemande d'Actio

Le 1^{er} mars 1987, M^{me} Nelly Haldi, jusqu'ici rédactrice de la revue *Krankenpflege/Soins infirmiers*, a succédé à M^{me} Lys Wiedmer-Zingg, qui assumait la rédaction de la revue de la CRS depuis 1984. C'est à elle d'ailleurs que l'on doit *Actio*, nouvelle formule du magazine de la Croix-Rouge. La CRS lui doit toute sa reconnaissance.

M^{me} Nelly Haldi a exercé la profession de journaliste pendant de longues années et connaît également bien le domaine de la santé publique. De 1966 à 1978, elle a travaillé comme rédactrice à l'Agence télégraphique suisse (ATS), de 1978 à 1980, à la revue *Echo*, destinée aux Suisses de l'étranger, de 1980 à 1983, à la *Berner Zeitung*. Depuis mai 1983, elle était chargée de la rédaction de la revue sur les soins infirmiers publiée par l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI). Dans ses diverses fonctions, M^{me} Nelly Haldi a toujours eu l'occasion de se pencher sur des sujets ayant trait à la Croix-Rouge.



Près de 690 000 dons de sang en 1986

En 1986, 689 944 dons de sang ont été recueillis en Suisse, ce qui représente une augmentation de près de 9 000 dons par rapport à 1985. Il s'agit du nombre de prélèvements le plus élevé jamais enregistré par la Croix-Rouge suisse (CRS).

Au cours de ces 25 dernières années, le nombre de prélèvements a plus que triplé. Entre 1966 et 1976, il est passé de 325 000 à 603 000.

Si les centres régionaux de transfusion de la CRS ont enregistré une hausse des dons de sang (321 442 en 1986 contre 307 249 en 1985), les hôpitaux, en revanche, ont accusé une certaine baisse (66 985 prélèvements en 1986 contre 71 845 en 1985). Cette diminution s'explique notam-

ment par le fait que cinq établissements ont abandonné leur service de transfusion, en raison de l'obligation de procéder à des tests onéreux de dépistage du SIDA.

Pour sa part, le Laboratoire central du Service de transfusion de la CRS, grâce à ses équipes mobiles, a été en mesure de récolter 301 517 dons de sang. Par rapport à 1985, leur nombre a ainsi augmenté de 1430.

Une baisse substantielle des dons de sang a été enregistrée à nouveau dans les services de l'armée. En 1986, 26 105 prélèvements ont été effectués dans les écoles de recrues (1985: 28 882, 1984: 32 034) et 35 927 lors de cours de répétition (1985: 38 031, 1984: 41 578). Ce recul a été

largement compensé par les séances de prises de sang collectives, organisées grâce au concours des sections de samaritains, dans des entreprises ou des écoles.

Pour réduire au maximum le danger d'une transmission du SIDA, plusieurs mesures préventives ont été prises. D'une part, les groupes à risque sont soigneusement examinés et le sang recueilli fait l'objet de tests visant à détecter la présence d'anticorps anti-VIH. D'autre part, l'introduction de phases de fabrication et de procédés chimiques supplémentaires garantissent dans une large mesure l'absence du virus dans les produits plasmatisques du Laboratoire central du Service de transfusion de la CRS.

Don de la Fête nationale 1987 en faveur de la CRS

Cette année, le fruit de la collecte de la Fête nationale sera consacré aux activités de la CRS en Suisse. Ces moyens seront surtout utilisés pour encourager les soins extra-hospitaliers, la formation d'auxiliaires de santé Croix-Rouge, les soins à domicile, la formation professionnelle, l'ergothérapie ainsi que pour les samaritains et le domaine du sauvetage.

Les timbres Pro Patria (meubles rustiques) seront vendus du 15 mai au 6 juin, les in-

signes du 24 juillet au 1^{er} août 1987.

La raison d'être et le but de ce don de la Fête nationale sont de rappeler l'esprit de solidarité qui fut à l'origine de notre Confédération et de continuer à appliquer ce principe aujourd'hui. C'est ce que vise la collecte organisée chaque année à l'occasion de la Fête nationale, collecte auprès de l'ensemble de la population suisse, au profit d'une œuvre d'utilité publique d'importance nationale.

Camps d'information sur les professions de la santé 1987

Les traditionnels camps d'information sur les professions de la santé, destinés aux jeunes âgés de 15 à 16 ans et intéressés par une profession soignante, seront organisés du 23 au 31 juillet 1987, à Fiesch (VS).

Sous la conduite de membres de plusieurs professions soignantes et d'animateurs, les jeunes recevront une information détaillée sur les différentes possibilités de formation existantes et les perspectives d'emploi. Des exercices

pratiques et des visites d'établissements hospitaliers leur permettront de se faire une idée précise des réalités quotidiennes de l'exercice de ces professions. Les jeunes intéressés par ces camps peuvent s'inscrire auprès d'un Office d'orientation professionnelle, d'un bureau d'information sur les professions de la santé ou directement auprès du Service d'information sur les professions soignantes, Croix-Rouge suisse, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne.